



Le 11 octobre 2017

Objet: Conférence régionale sur la protection des civils de l'usage d'armes explosives en zones peuplées, Maputo – Mozambique, 27-28 Novembre 2017

Nous avons l'honneur de porter à la connaissance de votre excellence les éléments suivants.

L'usage d'armes explosives en zones peuplées a été identifié comme étant une cause significative des souffrances infligées aux civils dans les conflits contemporains. Lorsque les armes explosives sont utilisées en zones peuplées, les chiffres indiquent qu'environ 92% des personnes répertoriées tuées ou blessées sont des civils. Mais au-delà de ces personnes tuées ou blessées, ils sont des millions à être affectés du fait des dommages et des destructions des infrastructures essentielles. De plus en plus de civils sont poussés à fuir leur foyer, forcés à se déplacer, et ce dans la détresse psychologique la plus totale.

En reconnaissant les conséquences systématiques liées à cette pratique, le Secrétaire-Général de l'ONU a appelé les Etats à éviter l'utilisation d'armes explosives à large rayon d'impact, et à engager des efforts constructifs pour développer une déclaration politique visant à répondre à la souffrance causée par les armes explosives dans les zones peuplées.

Avec le Réseau International sur les Armes Explosives (INEW), Handicap International sensibilise activement les Etats sur les dommages humanitaires résultant de l'usage d'armes explosives en zones peuplées, et appelle à une meilleure protection des civils dans les conflits armés, notamment par l'élaboration de standards internationaux plus robustes et le renforcement significatif des politiques et des pratiques nationales.

Avec l'objectif d'apporter un soutien plus large à la protection des civils en conflits, cette conférence aura pour but de sensibiliser et d'impliquer les Etats Africains sur cette problématique.

C'est dans ce contexte que le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération du Mozambique et Handicap International ont l'honneur d'inviter votre

Gouvernement à désigner un représentant du Ministère des Affaires Etrangères et/ou du Ministère de la Défense pour participer à cette importante réunion. Nous vous prions de confirmer votre présence **au plus tard le 23 Octobre 2017**.

Un nombre limité de demande de parrainage sera disponible jusqu'au **20 Octobre**.
Veillez nous contacter à l'adresse email ci-jointe au cas où votre délégation solliciterait un parrainage : **Eve GASTINEAU** egastineau@handicap-international.org

Veillez accepter, votre Excellence, les assurances de nos respectueuses considérations.

Ministère des Affaires Etrangères et de la
Coopératio
Oldemiro Júlio Marques Baloi, *Minister*

Fédération Handicap International
Manuel Patrouillard
Directeur Général